

Histoire-géographie 5ème Bizet séance du lundi 23 mars 2020 Mme Cendrier

Bonjour,

Malgré l'épidémie actuelle, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances.

Comme vous le savez, nous allons reprendre les cours, mais à distance.

Le travail à faire sera sur Pronote, sur le site du collège et je vous l'enverrai aussi par mail.

Comme prévu, avant les vacances, j'attends que vous me transmettiez la fiche d'exercice que vous aviez à faire pour ce lundi 23 mars par mail, grâce à l'ENT. Je vous transmettrai ensuite mes remarques (pour tout le monde, en mail groupé).

Je vous mets la correction de la fiche d'exercice.

Les réponses sont **en gras**, ce qui est *en italique* correspond à des informations pour votre compréhension de l'exercice, ne les ignorez pas, lisez-les en reprenant votre livre (revoir en même temps les documents).

Pour la correction, je vous demande de compléter (si la réponse est correcte, ou incomplète) ou d'écrire la réponse si celle-ci n'était pas bonne, en vert, sur votre fiche d'exercice.

Vous n'écrirez que ce qui est **en gras**, pas ce qui est *en italique*.

Concernant votre travail, pour les jours à venir, il faudra le renvoyer par mail. Si vous n'avez pas de scanner, faites le travail sur feuille et prenez le en photo (essayez de faire en sorte que les réponses soient bien lisibles, et envoyez-le par mail).

Je vous détaillerai toutes les consignes et je reste disponible pour répondre à vos questions, surtout pendant les heures où nous devions avoir cours ensemble, par mail.

Nous procéderons ainsi :

- si vous avez des questions liées aux exercices et/ou aux cours, je vous demande d'essayer de les noter dans un seul mail, (ne pas envoyer plusieurs mails au même moment, l'un après l'autre),
- essayez d'être le plus clair possible dans vos questions, je prendrai un temps de 10 à 15 min, à la fin de chaque horaire où nous avons cours ensemble pour répondre à vos interrogations.
- vous pouvez aussi envoyer vos questions hors cours, je vous répondrai également par la suite, en mail groupés, pour que toute la classe bénéficie de la réponse.

Pour ceux qui ne pourraient pas voir le travail à faire, je compte sur les autres élèves de la classe, pour prévenir vos camarades si vous le pouvez, et de me dire aussi si un élève n'a aucun moyen de travailler (c'est-à-dire pas de code de connexion, ou pas le matériel pour le faire).

Correction des exercices vacances 5^{ème} Bizet Travail à rendre à la rentrée, pour le **lundi 23 mars**

A) Philippe Auguste à la conquête de la Normandie

Au XII^{ème} siècle, à partir du règne de Philippe Auguste, le territoire s'agrandit. Le développement de l'administration permet d'imposer le pouvoir royal.

Comment la victoire de Philippe Auguste renforce-t-elle l'autorité royale ?

1) Document 1 p.74 A qui appartient le Duché de Normandie au XI^{ème} siècle ? (/ 1)

Au XI^{ème} siècle le Duché de Normandie appartient au roi d'Angleterre, qui est le vassal du roi de France.

2) Document 3 p.74 Que se passe-t-il en 1202 ? Pourquoi ? (/ 1)

En 1202, Philippe Auguste confisque la Normandie au roi d'Angleterre. Il n'a pas respecté la promesse de l'hommage. (les services et l'obéissance à son seigneur : fidélité).

3) Selon les documents 2 et 5 p.75, comment Philippe Auguste intègre la Normandie au domaine royal ? (/ 1)

Philippe Auguste intègre la Normandie au domaine royal car Jean Sans Terre est incapable d'assurer la fidélité de ses grands seigneurs.

B) Une administration royale mieux organisée

Le domaine royal s'agrandit, et une administration se développe dans la capitale et dans les provinces. L'autorité du roi face aux grands seigneurs du royaume s'affirme davantage. Le roi s'entoure progressivement de spécialistes du droit (des légistes).

1) Doc 1 p 76 et 6 p. 77 Quels sont les pouvoirs que le roi délègue aux baillis et aux sénéchaux ? (/ 3)

-Rendre la justice au nom du roi -Prélever les impôts -Convoquer et mené l'armée

2) Doc 1 p.76 et doc 5 p.77 Comment le roi fait-il connaître à l'administration et au peuple ses décisions ? (/ 1)

Le roi fait connaître à l'administration et au peuple ses décisions en autorisant les baillis à rendre la justice en son nom et en rendant officielles ses décisions par le sceau.

3) Doc 1 et 3 p.76 et 6 p.77 Qui peut exercer le pouvoir de justice dans le royaume de France ? (/ 2)

A Paris : c'est le Parlement qui rend la justice au nom du roi.

Dans les provinces : ce sont les baillis pour le Nord de la France et les sénéchaux dans le sud de la France)

4) Doc 2 p.75 et 4 p.77 Quels sont les pouvoirs du roi dans le domaine des finances ? (/ 1)

Dans le domaine de la finance, le roi impose une monnaie royale et il peut décider d'augmenter les impôts en convoquant les états généraux pour qu'ils le conseil.